

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Actes : 7.5 SUBVENTIONS
N° 2022-25-10-0003

Nombre de conseillers :
-en exercice : 13
-présents : 11
-votants : 12 (dont 1 procuration)

L'an deux mil vingt-deux, le 25 octobre à 9 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de PLAZAC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Florence GAUTHIER

Date de convocation : 17/10/2022

PRESENTS : GAUTHIER Florence, CROUZEL Denis, ROUSSARIE Marie-Claude, DELBARY Thierry, CHARLET Jean-François, BLAIGNE Liliane, COURTAT-GUASCO Monique, DEWINNE Arnaud, DUFOUR Bernard, MONTEIL Jérôme, BOURLES Nicole.

EXCUSES: DELBOS Odile (Procuration à D. CROUZEL), DOLEAC Christian

M. DUFOUR Bernard a été désigné comme secrétaire de séance.

OBJET : Demande de subventions pour des voyages scolaires –révision de la somme allouée

Madame le Maire expose au Conseil Municipal, que chaque année la Commune est sollicitée par les collèges, lycées et autres établissements scolaires, pour des subventions dans le cadre de voyages scolaires, (culturels, pédagogiques...).

Madame le Maire rappelle que l'ancien conseil avait décidé en janvier 2009 d'allouer une participation de 15 € par enfant domicilié à Plazac et participant à un voyage scolaire. Il est demandé au conseil de fixer la somme qui sera versée à chaque enfant durant ce mandat.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide qu'à compter du 1^{er} janvier 2022 chaque enfant domicilié sur la Commune de Plazac et participant à un voyage scolaire bénéficiera d'une subvention de 15 € par voyage.

Autorise Madame le Maire à allouer cette subvention sauf demande de révision expresse du conseil municipal.

Fait et délibéré, le même jour mois et an que ci-dessus

Certifie exécutoire
Reçu en Sous-préfecture le :
Publié ou notifié le :
Le Maire
Florence GAUTHIER

Le Maire
Florence GAUTHIER

